

NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD

CEI
IEC
92-350

1988

AMENDEMENT 1
AMENDMENT 1

1994

Amendement 1

Installations électriques à bord des navires –

Partie 350:

Câbles d'énergie à basse tension
pour utilisation à bord des navires –
Construction générale et prescriptions d'essai

Amendment 1

Electrical installations in ships –

Part 350:

Low-voltage shipboard power cables –
General construction and test requirements

© CEI 1994 Droits de reproduction réservés — Copyright — all rights reserved

Bureau Central de la Commission Electrotechnique Internationale 3, rue de Varembe Genève, Suisse



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX
PRICE CODE

C

Pour prix, voir catalogue en vigueur
For price, see current catalogue

AVANT-PROPOS

Le présent amendement a été établi par le sous-comité 18A: Câbles et installations de câbles, du comité d'études 18 de la CEI: Installations électriques des navires et des unités mobiles et fixes en mer.

Le texte de cet amendement est issu des documents suivants:

DIS	Rapport de vote
18A(BC)79	18A(BC)86

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

Couverture, page de titre, pages 6 et 10

Supprimer le terme «à basse tension» dans le titre.

Page 10

1 Domaine d'application et objet

Supprimer le terme «basse tension» et remplacer 0,6/1 kV par 8,7/15 kV.

2.1 Définitions relatives au câble

Insérer, après le point a), les nouvelles définitions suivantes:

b) Câble à champ radial

Câble dans lequel l'isolation de chaque conducteur est recouverte d'un écran.

c) Ecran

Couche(s) conductrice(s) ayant pour fonction d'imposer la configuration du champ électrique à l'intérieur de l'isolation. Ces couches peuvent aussi permettre de réaliser des surfaces lisses à la limite de l'isolation et contribuer à éliminer les vides à cet endroit.

Par conséquent, les définitions *b) «Ame», c) «Ame câblée» et d) «Conducteur (isolé)»* seront désignées par *d), e) et f)* respectivement.

FOREWORD

This amendment has been prepared by sub-committee 18A: Cables and cable installations, of IEC technical committee 18: Electrical installations of ships and of mobile and fixed offshore units.

The text of this amendment is based on the following documents:

DIS	Report on voting
18A(CO)79	18A(CO)86

Full information on the voting for the approval of this amendment can be found in the Report on voting indicated in the above table.

Cover page, title page, pages 7 and 11

In the title, delete the words "low-voltage".

Page 11

1 Scope and object

Delete the words "low-voltage" and replace 0,6/1 kV by 8,7/15 kV.

2.1 Definitions concerning the cable

Insert, after item a), the following new items:

b) Radial field cable

A cable in which each core is covered with an individual screen.

c) Screen

Conducting layer(s) having the function of control of the electric field within the insulation. It may also provide smooth surfaces at the boundaries of the insulation and assist in the elimination of spaces at these boundaries.

Consequently, the definitions b) "Conductor", c) "Stranded conductor" and d) "Core" shall be indicated by d), e) and f) respectively.

Insérer ce qui suit après le nouveau point f):

g) Ecran sur l'enveloppe isolante

Ecran électrique constitué de matériau(x) non métallique(s) et/ou métallique(s) recouvrant l'enveloppe isolante.

h) Ecran de protection

Couche métallique disposée autour des conducteurs et mise à la terre afin de maintenir le champ électrique du câble à l'intérieur de celui-ci et/ou de protéger le câble des influences électriques externes.

Les définitions des points e) à n) seront repérées par les lettres j) à r) respectivement.

Page 26

9.3 Essai à haute tension

Ajouter les lignes suivantes à la fin du tableau du point d):

1,8/3	6,5	15,6
3,6/6	11	26,4
6/10	15	36
8,7/15	22	52,8

Page 50

Tableau I – Essais de type non électriques

Ajouter, à la colonne 7 (SE 1), un «x» sur la ligne correspondant au point 4d.
